COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTAT DE L'OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT SUR LES ACTIONS INFOCLIP ET RADIATION DE LA COTATION DES ACTIONS DU MARCHÉ EURONEXT ACCESS PARIS

Paris, le 3 novembre 2026 – 8h30, La société INFOCLIP (la « **Société** ») informe ses actionnaires des résultats de l'offre volontaire de rachat initiée par RIVAGE OPCO (l'« **Initiateur** ») détenant, 500.143 actions de la Société, soit 93,94% du capital et des droits de vote de la Société avant l'opération, et visant l'intégralité des 32.262 actions non-détenues par l'Initiateur en application des dispositions de l'article 3.2, alinéa 4 des règles (Livre II) de marché d'Euronext Access (l'« **Offre** »).

L'Initiateur s'était engagé à offrir aux actionnaires minoritaires de la Société d'acquérir la totalité de leurs actions INFOCLIP au prix unitaire de 22,14 euros par action du 22 juillet au 30 octobre 2026 inclus.

Les actionnaires minoritaires souhaitant céder leurs actions dans le cadre de l'Offre devaient remettre à leur intermédiaire financier un ordre irrévocable de vente au plus tard le 30 octobre 2026, jour de la clôture de l'Offre.

Résultats de l'Offre :

Les résultats de l'offre volontaire de rachat des actions INFOCLIP sont les suivants :

- Nombre d'actions rachetées dans le cadre de l'Offre : 15.763 actions au prix unitaire de 22,14 euros,
- Soit un montant total en numéraire de 348.992,82 euros.

Ainsi, à l'issue de l'Offre, l'Initiateur détient 515.906 actions INFOCLIP, représentant 96,90% du capital et des droits de vote de la Société.

Dans la mesure où l'Initiateur détenait préalablement à l'Offre une participation supérieure à 90% du capital et des droits de vote de la Société, Euronext Paris avait approuvé, par décision du 17 juillet 2026, la demande de radiation des actions INFOCLIP du marché Euronext Access consécutivement à la réalisation de l'Offre. Ainsi, conformément à l'article 3.2, alinéa 4 des règles d'Euronext Access, les actions INFOCLIP seront radiées de la cotation du marché Euronext Access Paris à compter du 5 novembre 2026.

À la suite de cette radiation, les actions INFOCLIP ne sont plus négociables sur le marché Euronext Access Paris.

Les actionnaires n'ayant pas apporté leurs actions à l'Offre et souhaitant les céder ultérieurement peuvent contacter l'Initiateur par courriel à l'adresse suivante : victor@rivage-groupe.com.

A propos d'INFOCLIP

Fondé en 1989 par Éric MELKI et Laurent AZOULAY, INFOCLIP est un acteur de référence spécialiste des services managés, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur numérique de ses clients : le MSP (Managed Services Provider) pour la gestion proactive de l'informatique et du cloud ; le MSSP (Managed Security Services

Provider) dédié à la défense contre les cybermenaces ; et l'intégration de logiciels dans les domaines de la gestion, la finance, la paie et les Ressources Humaines. Certifiée ISO 27001 et HDS, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros, dont plus de 70% de revenus récurrents, exploite ses propres infrastructures d'hébergement souveraines et adresse un parc de 500 clients PME et ETI sur l'ensemble du territoire.

Libellé : INFOCLIP
Code mnémonique : MLIFC
Code ISIN : FR0011158823
Lieu de cotation : Euronext Access Paris

Plus d'informations sur : www.groupe-infoclip.com

Contacts :

INFOCLIP
Adrien BONNET
Président
Tel : +33 1 43 18 19 20
Mail : contact@infoclip.fr

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme une offre en vue de vendre ou d'acquérir des instruments financiers ou une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays.

Ce communiqué est préparé à des fins d'information uniquement.

La diffusion du présent communiqué peut faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions.

L'Offre ne fait l'objet d'aucun enregistrement ni d'aucun visa en dehors de la France. Les actionnaires de la Société en dehors de France ne peuvent participer à l'Offre, à moins que la loi et la réglementation qui leur sont applicables ne le leur permettent sans qu'aucune autre formalité ou publicité ne soit requise de la part de la Société. La Société décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions qui lui sont applicables.

Les personnes venant à entrer en possession de ce communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter telles que résumées dans la note d'information qui sera mise à la disposition du public. Le non-respect des restrictions légales est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables dans certaines juridictions. RIVAGE OPCO et INFOCLIP déclinent toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.